

La Thomassette

- 49 -

22 La Thomassette

| | |
|--------------------------|---|
| Propriétaire | : Mme Dreyfuss-Geissmann, Lausanne |
| Exploitant | : Croisier Pierre, Ballens |
| Altitude | : 1060 - 1210 m (chalet: 1068 m) |
| Surface pâturable épurée | : 68 ha |
| Charge en 1972 | : 48 vaches 10 grandes génisses 10 petites génisses 10 veaux |
| Provenance du bétail | : de la plaine, propriété de l'exploitant, sauf 25 vaches en location |
| Durée moyenne du pacage | : 130 jours |
| Mise en valeur du lait | : vendu comme lait industriel à une entreprise de Lucens qui en assure chaque jour le ramassage sur place |
| Personnel | : 2 vachers passent la saison au chalet |

Conditions naturelles et économiques

Ce très beau pâturage s'étend dans une large combe voisinant les prairies de fauche au nord-est. Toute la partie basse forme un beau plateau au centre duquel on trouve le chalet. Vers le sud-est, le terrain remonte fortement sur une colline limitant la propriété. En direction du nord-ouest, la surface herbeuse se rétrécit en s'élevant vers le Risoux pour atteindre un aplanissement, prolongé d'une petite combe au nord-est, puis aboutit à la forêt. Cette dernière, dans laquelle le mur de clôture pénètre assez loin, devrait être fermée au parcours du bétail. Le sol offre une profondeur suffisante, à l'exception de quelques pentes où la couche de terre peut s'amincir. Quelques blocs apparaissent dans les régions élevées. Ces parties sont aussi sujettes au reboisement naturel par les sapins. Au nord-ouest du plateau central, on trouve une zone humide avec tourbière. Ailleurs, la prairie produit un herbage abondant et d'excellente qualité. Quelques euphorbes et autres espèces nuisibles croissent dans les combes supérieures. Sur cette propriété, le bétail n'est exposé à aucun danger particulier.

Un chemin asphalté partant de la Combe du Moussillon passe à proximité du bâtiment où intervient une bifurcation dont un embranchement se dirige vers La Fougère à l'ouest (secteur no.21). Le chemin se poursuivant vers le sud-ouest dessert les secteurs no.14 à 20. On a divisé le pâturage en 4 parcs, les vaches et les génisses étant toujours séparées. Le bétail dispose de 6 abreuvoirs alimentés par 4 sources, la citerne du chalet et une citerne avec couvert dans la partie nord-ouest. Une parcelle de 50 ares environ est réservée pour la récolte de fourrage sec. L'exploitant amène depuis son domicile la paille nécessaire pour la litière. L'aire à fumier se trouve sur le sol. On évacue ces déjections avec l'épandeur en automne. L'écoulement des étables est recueilli dans une fosse couverte d'une capacité de 40 m³ qu'on vidange au moyen de la bossette à pression. Comme fumure de complément, 6000 kg d'engrais complet NPK 12.12.24 sont semés au printemps.

Bâtiment

Construit en 1769, ce bâtiment a été élevé en pierre et maçonnerie de chaux. Des restaurations ultérieures ont eu lieu et il se trouve en bon état d'entretien. La toiture

est recouverte de tôle. 6 chambres, cuisine, chambre à lait et cave forment la partie habitable. La cuisine est un peu sombre. L'eau parvient à l'intérieur par pompage automatique. Les vaches sont attachées dans deux étables doubles totalisent 50 places, disposant de crèches, de couches en bois et de caniveaux en ciment. La traite mécanique y est installée. 30 génisses peuvent trouver place dans une troisième écurie, également à double rangée de couches avec crèches. On dispose de l'électricité partout.

Améliorations à effectuer

- entreprendre l'essartage des sapelots dans les parties supérieures
- installer une clôture en lisière de forêt côté nord-ouest
- bétonner l'aire à fumier et la munir d'un écoulement dans la fosse
- réparer la dalle effondrée de la citerne du couvert



3364 Chalet de la Thomassette (Brassus)
Photographie des Arts, Lausanne

Le bâtiment fut construit en 1769 selon le plan traditionnel rectangulaire, toit à deux pans, à moins que des transformations ultérieures, avec agrandissement n'aient supprimé les pans « pignons ».

Dans tous les cas les modifications effectuées à ce chalet furent nombreuses et ne laissent plus guère aujourd'hui deviner sa version primitive.

Sur la photo ci-dessus, une classique de nos cartes postales, la grande cheminée est toujours en place. Le pré de fauche est à droite. Tandis que l'on peut voir la sagne de la Thomassette, « marais bombé », à l'extrême droite. Il y a là tout un monde dont l'histoire un peu détaillée mériterait d'être faite, et surtout celle du chalet avec la liste de tous ses propriétaires successifs. Vaste travail que nous ne pourrions pas proposer ici.

Auguste Piguet lui-même ne donne que peu de renseignements sur cette montagne. Juste dit-il à propos de la Fontaine-du-Plasnoz ou Thomassette, que cette ancienne propriété des Daubonne, relevait des Thomasset d'Agiez au moment du recensement de 1785¹. Il est de toute évidence que les mêmes propriétaires possédaient la montagne sus-jacente.



La voici, la fière équipe de la Thomassette. En 1927. Le creux de feu est à gauche, avec le traditionnel entourage de métal. La potence de bois a été remplacée par une potence moderne en fer. La grosseur de la chaudière permet de constater qu'il s'agit ici d'un troupeau d'importance avec une production laitière en conséquence. La presse à fromage est à droite, avec son système particulier fait d'un lourd contre-poids situés sous l'enrochoir.

Ici le boulot ne doit pas manquer !

¹ Auguste Piguet, la commune du Chenit au XVIIIe siècle, p. 26



C'était le 13 novembre 2011, avec un devant de chalet particulièrement embourbé.



Deux volets avec encadrement original en bois.



Bienvenue à cette bonne vieille Thomassette. C'est derrière cette porte que les bergers fromageaient ce 10 août 1927. Combien de fois n'a-t-on pas passé sur ce seuil !

LA THOMASSETTE

La Revue. - LIV^e année, n° 144 (dimanche 28 mai 1922)

La Thomassette : un alpage, une *montagne*, comme on dit en ce pays ! Mais à l'inverse de tant d'autres, haut perchées, auxquelles on n'accède que par des chemins longs et montueux, elle est située à même la région cultivée, dans cette combe occidentale, qui partant du lac Brenetva se perde dans les profondeurs des Grandes-Roches. Rien, aucun obstacle ne la sépare des prairies limitrophes, si ce n'est le mur en pierres sèches, clôture obligatoire de toute montagne dans le Jura.

Donc, elle est d'un accès facile, cette Thomassette, puisque de la gare du Brassus, on l'atteint en quelques minutes, en empruntant la route cantonale, qui dessert ces innombrables et rustiques hameaux du vallon occidental de notre combe : la Combe-du-Moussillon, les Piguët-Dessus, Chez-le-Chirurgien, Chez-les-Aubert, etc. et s'en va rejoindre au Solliat la grande artère du Sentier au Pont.

Une gorge d'abord à franchir avant d'atteindre le palier de La Thomassette, mais une de ces gorges bonasses, creusée à travers la côte par un ruisseau qui ne se fâche qu'en période d'inondation, mais qui a bien travaillé quand même et longtemps, si l'on considère les dimensions de l'encoche creusée dans le dur calcaire de ces lieux. Le flanc gauche est habillé d'une dense forêt de sapins, et quand vous saurez qu'au temps de ma première enfance elle n'existait pas et qu'aujourd'hui ces sapins sont hauts comme des églises, vous applaudirez à la puissance créatrice de cette terre jurassique, qui sur de la roche nue sait édifier la vie sous une forme merveilleuse.

À la sortie de la gorge, le hameau de la Combe-du-Moussillon, puis La Thomassette, dont le chalet solidement campé au milieu du pâturage, attire de suite les regards. C'est une vaste et belle construction, avec au pignon des chambres de maîtres aux amples fenêtres, munies de volets peints en vert. Mais moi, quand je passe à La Thomassette, ce n'est pas le chalet que je regarde, ce sont les arbres. Depuis un temps immémorial on coupe des sapins sur La Thomassette et le pâturage est un peu plus dénudé, mais les déboiseurs du temps passé ont heureusement laissé ici et là, quelques beaux individus, qui avec les années sont devenus ces géants, ces *gogants*, comme ils disent vers St-Cergue, ces *assottes*,

comme nous disons ici et que chacun peut admirer en traversant La Thomassette. Ils sont encore toute une série qui, nul n'oserait le contester, font noble figure dans l'horizon du pâturage et vous ont cet aspect de puissance et de robustesse des choses, des êtres sur lesquels le temps ne semble avoir aucune prise. Et nous les hommes, avec nos idées, nos modes changeantes, ce que nous paraissions faibles et ridicules auprès de ces géants immuables. Oh ! ces fières silhouettes que ces sapins de La Thomassette, des Grands-Plats et d'ailleurs, que sous des prétextes divers, les gens voudraient bannir de la surface des alpages. Sans les sapins protecteurs, que deviennent-ils ces derniers ? – De vastes plaines froides et sans beauté, déchirées par le vent.

Quand j'étais enfant, il me souvient d'avoir été le témoin, à La Thomassette, d'une scène qui est restée profondément gravée dans ma mémoire. Des familles de promeneurs fuyaient à toute vitesse devant un taureau qui s'avancait en *brillant*, l'allure menaçante, labourant la terre de ses sabots. C'est que, sur la plus grande partie de sa surface, le plan de La Thomassette manque de ces sortes d'accidents de terrain, rocailles, lapiaz, bouquets de bois, capables de servir de refuge temporaire à une personne menacée par le «sultan de la montagne». Aujourd'hui les choses sont autres, et tous les pâturages placés comme La Thomassette et volontiers fréquentés par les promeneurs, le danger du taureau n'existe plus. En effet, les amodiateurs se contentent de reproducteurs jeunes et inoffensifs ou si, par hasard, la bête est de taille, c'est la nuit seulement qu'on lui donne la liberté.

La Thomassette est, comme on dit, une bonne montagne, avec de l'eau en suffisance et de l'herbe d'excellente qualité. Mais tout n'est cependant pas pour le mieux dans son domaine. Elle contient une assez vaste surface marécageuse et tourbeuse, qui drainée et améliorée, augmenterait singulièrement la valeur de l'ensemble. Bien d'autres alpages sont dans le même cas et au lieu de vouloir augmenter leur capacité productive en déboisant des crêtes séchardes, on ferait de meilleure besogne en améliorant les surfaces pâturables existantes, par le drainage là où il est possible, l'épandage d'engrais chimiques, qui exercent

souvent une action miraculeuse sur la production herbagère.

Mais La Thomassette fournit son tribut à l'histoire. On y retrouve les vestiges d'une verrerie, établie sans doute sur le même modèle que celle construite dans le XVI^e siècle par des gentilshommes français à Praz-Rodet. Industrie très primitive, on peut le croire, et qui utilisait probablement comme matière première un calcaire siliceux dont les affleurements sont visibles à Praz-Rodet même et en d'autres points du versant occidental. Le musée de notre Collège scientifique possède un échantillon authentique de cette antique industrie verrière : c'est une bouteille de forme très évasée, au col allongé et faite d'un verre très foncé, presque noir.

On n'ignore pas que le 1^{er} février 1871, quelques milliers de soldats français de la pitoyable armée du général Bourbaki pénétrèrent à la vallée de Joux par les passages enneigés du Risoud. Parmi eux, il y avait des malades, spécialement des varioleux, qui furent hospitalisés dans le chalet de La Thomassette mué en lazaret. L'un de ces pauvres garçons mourut et fut enterré à quelque distance, au pic de la colline qui, à l'ouest, ceint le plan de La Thomassette. Il y a une trentaine d'années environ, la société du *Souvenir français* a placé un modeste monument sur la «tombe de l'interné» et l'a close d'un rustique entourage. Mais aucun nom gravé sur la pierre funéraire n'apprend aux visiteurs qui fut cet interné mort pour la France en terre étrangère. Il ne portait aucune pièce d'identité et ainsi l'on a jamais su et l'on ne saura jamais qui il était, ni d'où il venait. Et là-bas, bien loin peut-être, dans cette France meurtrie, une famille éplorée a vainement attendu le retour de l'enfant appelé par le devoir ; seul le silence a répondu à leurs angoisses, à ses prières et à la suprême consolation : celle de savoir où le disparu avait été enterré, ne lui a même pas été donnée. Tragique destinée et qui fut hélas, celle de combien de braves soldats engloutis par la grande guerre, sans laisser de traces.

La Thomassette est une combe, une cuvette dépourvue d'horizon. Elle est pourtant un but aimé de promenade, spécialement des «familles à poussettes» qui y trouvent rapidement ce qu'elles désirent : le contact avec la libre Nature, des fleurs à admirer, de l'ombre à occuper et de vastes et inoffensifs espaces pour les jeux des petits.

Pas d'horizon ? – Si pourtant ! Grimpez la côte, qui au levant limite le pâturage, vous atteindrez tantôt un belvédère de premier ordre : le signal de La Thomassette, d'où l'on jouit d'un coup d'œil splendide sur le vallon principal, ses hameaux dispersés, le lac et les montagnes !

Paysage fait tout entier de lignes adoucies, de grâce amène, de paix reposante.

Mais les touristes sérieux, avides de pas et d'espace, ne s'arrêtent pas à La Thomassette. Ils traversent le beau pâturage, saluant au passage le site familial, les *gogants* immuables à la fière silhouette, et poussent plus loin. Où donc ? – Vers les grands bois, les espaces enténébrés dont La Thomassette constitue en quelque sorte l'antichambre. Si les uns s'en tiennent aux alpages voisins du mas des Grandes-Roches, d'autres par contre foncent résolument vers le Risoud, la grande forêt mystérieuse dont la limite inférieure est toute proche. De grands chemins y conduisent. Il y a le chemin de la *Réserve*, qui limite le Risoud de l'État du Risoud des usagers du Chenit, il y a le chemin du *Creux*, puis celui du *Chalet-Capt* aboutissant à l'ancien poste de gendarmerie, de ce nom et à la *Roche-Champion*, un plateau taillé à pic, dominant le village français de Chappelle-des-Bois.

Ces chemins forestiers sont de véritables routes praticables aux automobiles, mais bien des gens leur préfèrent les vieux chemins, créés par l'usage avec l'aide du temps, par des générations de voituriers dont les attelages et les véhicules robustes ont usé les pierres, creusé les ornières profondes dans la roche vive et desquels se dégagent un charme, une variété, dont les voies modernes sont totalement dépourvues. Il y a encore les sentiers de bûcherons qui se perdent et vous laissent en plan au milieu de la sylvie solitaire et silencieuse. N'importe, on s'enfonce au cœur du bois, et c'est alors que l'on savoure avec une volupté suprême la grande et mystérieuse poésie de ces lieux redoutés des esprits apeurés. On peut errer des heures à travers la broussaille des hêtres, sous le dais des sapins centenaires, dans les dépressions débordant d'herbes folles, par-dessus les lapiaz trompeurs. Certes, du mystère, il y en a au sein de ces noires joux, vieilles comme le monde, et l'on s'explique que des âmes sensibles frissonnent rien qu'à la pensée de se trouver seules au milieu de cette immensité, faite de silence, d'harmonie et de vie frémissante. Cheminer comme cela, à l'aventure, à travers bois, sans chemin, est une joie exquise et un sport absolument inoffensif, car l'on finit toujours par aboutir quelque part et à se retrouver en des lieux connus, à moins que la nuit ne surprenne le promeneur perdu et désorienté. Dans ce cas, la situation présente une certaine gravité ...

Pendant longtemps, La Thomassette a fait partie d'une grande propriété nommée *Fontaine-du-Plasnoz* située près du Brassus et dont le bâtiment d'habitation et de ferme – en l'espèce un

beau spécimen de maison montagnarde, d'aspect cossu et robuste – porte, encastrée dans le mur de sa façade principale, l'inscription suivante : «Fontaine du Plasnoz, abergée en 1568 par la commune du Lieu à MM. Corcul et Pierre Lecoultre, acquise en 1577 par J. d'Aubonne, en 1765 par G. Thomasset, en 1804 par J.-J.-H. Doxat, en 1805 par L. de Saussure, en 1805 par J.-F.-P. Grand, en 1834 par G. Audemars». On devine aisément à la lecture de cette pièce, l'origine du mot Thomassette.

À l'heure où ces lignes sont écrites, La Thomassette est sous la neige, comme le reste du pays : une neige malvenue et indésirée, qui s'en ira toutefois, car il n'en est jamais point resté. Et

les mêmes gazons reverdiront et se couvriront de fleurs éclatantes et les mêmes gens retourneront à La Thomassette, pour jouir du plein air et de la liberté, et les mêmes passionnés d'espace, d'indépendance, de solitude, fouleront de nouveau son herbe drue pour aller se perdre dans les joux les plus lointaines qui les attirent voluptueusement. Les uns et les autres passeront, seule La Thomassette demeurera.

Sam. AUBERT.

(Tous droits réservés.)

Transcription de Jean-Luc Aubert de Genève, avec nos remerciements.